

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 27 AVRIL 2023

Délibération n°2023-04-05

L'an deux mille vingt-trois et le 27 avril, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Roisey, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 30
- Nombre de votants : 33
- Date de la convocation : 19 avril 2023

### Objet : Administration générale - Attribution de subventions

#### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC ( <i>Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER</i> ), M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ), Mme Franceline COMAS, M. Jean-François CHANAL, M. Stéphane TARIN, Mme Agnès VORON -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

#### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY ( <i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i> ) -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER ( <i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ).

#### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET -

M. le président informe que le bureau communautaire propose une session d'attribution de subventions :

Bénéficiaire	BP 2023 Montant Proposé	Imputation comptable
ADIE	5 000.00 €	6574/ Budget général
Initiative Vallée du Rhône	10 452.58 €, soit 0.62 € par habitant	6574/ Budget général
MIFE Loire Sud	6 000.00 €	6574/ Budget général
CIDFF	1 200.00 €	6574/ Budget général
Mission Locale	9 700.00 €, soit 0.56 € par habitant	6574/ Budget général
Envie d'R – Cap rural	3 000.00 €	6574/ Budget général

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des subventions selon la répartition visée ci-dessus.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- Approuve le versement des subventions selon la répartition visée ci-dessus,
- Prévoit les crédits au budget général.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Michel DEVRIEUX